

qu'il sera comme ceux-ci un triomphe éclatant du Dieu de l'Eucharistie ».

En même temps, les encouragements les plus sympathiques nous sont parvenus de l'épiscopat du Canada, de l'Angleterre et de la France. Nos vénérés collègues des Etats-Unis — nous le savons par ce que plusieurs d'entre eux ont bien voulu nous dire — seront particulièrement heureux d'unir leurs efforts aux nôtres, pour donner tout l'éclat possible au premier Congrès tenu sur notre continent. Ce sera ainsi la jeune Eglise d'Amérique tout entière qui affirmera aux yeux de l'univers la vitalité de sa foi. Enfin, le Souverain Pontife lui-même a daigné nous promettre de se faire représenter par un cardinal-légat. Il nous est donc permis d'augurer dès à présent le plus consolant succès.

Mais ce succès, nos très chers frères, nous devons avant tout l'attendre de Dieu. Aussi, le demanderons-nous d'abord dans de ferventes prières. Efforçons-nous d'assister plus que jamais aux offices qui se célèbrent en l'honneur de l'Eucharistie : la sainte messe, les adorations et les saluts du Très Saint Sacrement. Multiplions nos visites auprès des autels, approchons-nous surtout plus fréquemment de la Sainte Table, nous pénétrant ainsi du plus ardent amour pour la divine Eucharistie.

Nous avons l'assurance que tous, clergé et fidèles, apporteront leur concours effectif dans la mesure où il leur sera demandé, et rivaliseront de zèle et d'initiative pour préparer à notre divin Sauveur un triomphe digne de sa majesté.

MANDEMENT

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et de l'avis de nos vénérables frères les chanoines de notre cathédrale, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1. — A partir du 1^{er} janvier jusqu'au 12 septembre 1910, les prêtres réciteront à la messe l'oraison du Saint-Sacrement, sans omettre l'oraison pour le Souverain Pontife ;
2. — Nous autorisons tous les dimanches l'exposition et la bénédiction du Saint-Sacrement dans les églises ou chapelles du diocèse où il est conservé ;